



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Un-Contrat-naturel-pour-une-autre>

Initiatives

Un "Contrat naturel" pour une autre OMC

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2000 - N° 1005 à€" décembre 2000 -

Date de mise en ligne : lundi 23 mars 2009

Date de parution : décembre 2000

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Voici d'abord des extraits de l'intervention de Daniel Benaïm à l'atelier OMC du sommet alternatif qui s'est tenu à Genève le 23 juin dernier :

Nous connaissons l'organisation et les procédures mises en place pour privatiser le vivant et les besoins de base depuis que nous avons eu accès aux textes de "Accord Multilatéral sur l'Investissement" (AMI).

Si les gouvernements signent de tels accords pour mettre la vie en vente, alors ils n'auront plus de raisons d'être, les sociétés privées prendront le relais. Cela veut dire que les gouvernements auront scié la branche sur laquelle ils sont assis.

Je ne pense pas que nous soyons "anti mondialisation" comme c'est écrit dans de nombreux journaux. Nous sommes "anti-inhumanité".... Pour assurer les besoins de base, et donc le droit de vivre, soit on s'accorde sur l'idée qu'ils ne sont pas des marchandises et donc on en assure la gratuité, soit on garantit à chacun les moyens de payer ces marchandises. Nous voulons mondialiser le Droit de vivre, pas le droit, ou plutôt le pouvoir d'acheter la vie. Nous ne sommes pas non plus contre le libre échange, mais il n'y aura de libre échange que le jour où chacun pourra choisir ce qu'il veut échanger. Le travail nous est imposé non pas parce que sans incitation il n'y aurait pas d'activité humaine, mais parce que les fruits de cette activité alimente le pouvoir, pour quelques entrepreneurs, d'acheter la vie, de transformer la civilisation en servilisation.

Exiger de nos gouvernements l'accès, d'une façon ou d'une autre, aux ressources de base, c'est exiger d'eux qu'ils mènent à bien le projet qui nous incite à rester en vie : la liberté d'échanger. Chacune de nos associations pourrait s'inscrire provisoirement et partiellement dans une revendication commune pour exiger l'accès pour tous à ces besoins que sont la santé, l'alimentation, le logement et l'éducation, sans lesquels on ne peut pas choisir ce que l'on veut échanger.

C'est sur le terrain du Droit que nous devons nous placer. Les lois qui permettent aujourd'hui aux entreprises de piller les ressources naturelles et humaines au nom d'un développement qui n'est souvent que destruction et soumission, doivent être modifiées. Nous revendiquons un contrat naturel formulant les lois qui garantiront l'accès aux moyens de base et une gestion cohérente des ressources. Nous avons déjà toutes les contre-expertises, documents et même les jugements de tribunaux populaires pour établir ce "contrat naturel".

Il constituera le socle de notre organisation mondiale de notre OMC.

Et, en 2002, nous exigerons des candidats au gouvernement qu'ils consultent les citoyens pour savoir laquelle des deux OMC est la plus légitime.